qui laisse voir à chacun de ses angles un pavillon symétrique baptisé d'un nom illustre; ce sont les pavillons de Bayard, de Sully, de Saxe, de Crillon. A la suite se présente une troisième cour, qui n'a plus la régularité des précédentes; elle renferme le casernement du 3e bataillon. Là se trouvent les cuisines, les caves, le bûcher. Après ce coup d'œil à vol d'oiseau, donnons une attention spéciale à certaines parties curieuses ou intéressantes de ce vaste établissement. La bibliothèque est surtout fort remarquable. Dès le début de la fondation faite par Henri IV, les livres durent être consacrés à l'achat, de livres; mais des legs particuliers, des dons de rois ou de ministres permirent d'augmenter les collections. On y trouve les auteurs byzantins, les œuvres des moines savants, de Mellinois, de Bellebranche, les éditions des Pères de l'Église, les œuvres mêmes des jésuites chargés des cours du collége, et dont la plupart étaient des auteurs estimés. A la Révolution, les administrateurs du district de la Flèche enrichirent la bibliothèque de plusieurs ouvrages tirés des couvents supprimés. Ils acquirent une chronique du siége de Rome en 1527, des éditions elzéviriennes et aldines, de magnifiques volumes in-folio à reliures dorées et fleurdelisées, où se trouve la chronique de Nuremberg. Aujourd'hui, la collection totale des volumes de la bibliothèque élève à environ 15,000. L'église du Prytanée est une construction remarquable, dans le style classique du XVIIe siècle; elle est sonore et vaste de saint Louis, roi de France. Depuis 1823, cette église a été érigée en paroisse. L'édifice a 51 mètres de longueur, 19 de largeur. Des chapelles latérales supportent des tribunes ornées de balustrades. A droite et à gauche du sanctuaire règnent des tribunes plus étendues, à l'extrémité orientale desquelles on voyait autrefois, dans une niche, deux cours d'or qui renfermaient, l'un, le cœur de Henri IV, l'autre celui de Marie de Médicis. L'assassinat de Henri IV eut un grand retentissement dans la population de la Flèche, que ce monarque avait si ouvertement protégée et à laquelle il légua son cœur. La précieuse relique fut transportée avec beaucoup d'éclat et sous une escorte de gentilshommes qui grossissait à mesure qu'elle s'éloignait de Paris. La réception fut pompeuse, et les cérémonies une fois terminées, le cœur, renfermé dans un cœur d'or, fut provisoirement déposé dans une grande salle qui servait encore de chapelle en 1622. Nous n'entrerons pas dans de longs détails sur toutes les parties qui constituent ce sanctuaire. Disons seulement que les nombreuses sculptures que l'on y rencontre sont un mélange extraordinaire d'œuvres de goût et de figures repoussantes, dont l'expression n'est pas en rapport avec l'idée qu'elles sont censées représenter. Deux cariatides colossales semblent supporter sur leurs épaules la voûte de la porte d'entrée, qui est élégante et hardie. Les caveaux renfermaient jadis les cendres de personnages plus ou moins illustres.

La salle des actes présente un aspect splendide. Éclairée de neuf grandes fenêtres, elle est surmontée d'un plafond à cintre surbaissé dont la surface est divisée en caissons égaux, au milieu desquels les H alternent avec des rosaces. Le chiffre couronné de Henri IV et de Marie de Médicis repose sur un foudre au milieu du plafond. Une peinture monumentale représente Hercule ayant à ses pieds le lion de Némée; de la main droite il tient sa massue; de la gauche, un grand médaillon au centre duquel est Henri le Grand couronné par la Victoire. Au-dessous, des bustes de l'Histoire sont entourées de petits enfants dont l'un indique aux autres du doigt ces mots gravés sur des tablettes : *Fondation de* 1603. C'est dans cette salle que se font les distributions des prix. Sur un tableau sont inscrits les noms de tous les élèves qui ont remporté le prix d'honneur depuis sa fondation. Vers le nord, le vestibule Henri IV s'ouvre sur les jardins et les parcs que traverse une allée, à l'extrémité de laquelle se dresse un petit temple grec, assez surpris de figurer dans une si pieuse maison. Des marronniers, des platanes, des tilleuls, des peupliers, des sapins du Jura, des tulipiers d'Amérique, des faux ébéniers emplissent d'une ombre épaisse le jardin et le parc, qu'on mesurent un coup d'œil aussi imposant que gracieux.

Le cabinet de physique et d'histoire naturelle de La Flèche est remarquable par ses richesses de toute nature et l'art qui a présidé à son organisation. On saisit toutes les occasions favorables pour l'agrandir encore. Il aussi eu le bonheur d'affecter un local au réfectoire commun; aussi chaque bataillon a-t-il le sien, dont la porte d'entrée aboutit à un couloir conduisant aux cuisines. Le réfectoire du 1er bataillon est dans les bâtiments qui longent la rue du Collége; les deux autres occupent le rez-de-chaussée des ailes qui séparent l'un de l'autre le 2e et le 3e bataillon.

Parlons maintenant de l'enseignement donné dans le collége depuis sa fondation. Les jésuites, qui avaient alors le monopole de l'éducation en France, en obtinrent la direction en 1604, et y installèrent leurs meilleurs professeurs. D'après les termes de l'édit, on devait y enseigner « la grammaire, les humanités, la rhétorique, les langues latine, grecque et hébraïque, la philosophie, la logique, la morale, la physique et la métaphysique, les mathématiques, la théologie scolastique, les cas de conscience et l'Ecriture... » En 1604, il y avait neuf chaires et près de 1,200 élèves, fournis par l'élite de la noblesse de France. Ceux d'entre eux qui se proposaient d'embrasser la carrière militaire étaient instruits aux exercices et aux manœuvres de l'infanterie. A cette première période de l'école de La Flèche appartiennent comme élèves : Bude de Guébriant, maréchal de France, mort le 24 novembre 1643; Marc de Lescarbot, savant minime; René Descartes, le fondateur de la philosophie française; Denis Petau, d'Orléans, théologien distingué dont l'esprit embrassait presque toutes les connaissances humaines; Pierre Musson, poëte, professeur de rhétorique, auteur tragique.

A partir de 1622, la prospérité du collége de La Flèche s'accrut avec une rapidité merveilleuse. En 1626, il y avait 299 pensionnaires et 1,800 externes attirés par la réputation dont jouissaient les pères jésuites. Un règlement prévoyait toutes les conditions d'admission et de séjour dans l'établissement. L'année 1640 fut marquée par une insurrection des élèves externes contre les pères jésuites, à l'occasion de mauvais traitements que l'on reprochait à ceux-ci. Cet orage ne laissa pas de traces durables. A cette période appartiennent, comme professeurs, les jésuites Mambrun, Jouvency et Ducerceau, le poëte; comme élèves : François Voyon, conseiller d'Etat, ministre de la guerre sous Louis XIV; le littérateur Philippe Labbe; le prince Eugène de Savoie, qui porta les armes contre sa patrie adoptive; l'avocat général Louis Ségoin; Pasquier, conseiller de grand'chambre; le comte de Rohan, grand maître de Malte; enfin Talleyrand-Périgord, mort en 1821, cardinal-archevêque de Paris. Cependant, l'Institut des Jésuites touchait à sa fin; une faillite de plusieurs millions, résultant d'opérations commerciales faites par eux en violation de leurs règlements, souleva l'opinion générale; les parlements s'émurent, et la grand'chambre prononça, le 8 août 1762, un arrêt par lequel elle condamnait l'ordre tout entier, le sécularisait et ordonnait la vente de leurs biens. Le 5 avril suivant, les pères jésuites quittèrent La Flèche, et ce fut seulement en 1704 que le ministre Choiseul décida Louis XV à fonder, à la place du collége, une école préparatoire à l'École militaire du Champs-de-Mars.

La nouvelle école était destinée à recevoir 250 gentilshommes, parmi lesquels on devait distinguer, à la fin de leurs études, ceux que leurs goûts ou leurs aptitudes portaient plus tôt vers les armes que vers l'église, la magistrature ou toute autre profession noble. Les classes étaient publiques, l'externat ouvert à tout le monde. On pouvait être admis comme pensionnaire depuis l'âge de neuf ans jusqu'à onze ans. Par exception, les orphelins étaient admis jusqu'à treize ans. Le personnel enseignant comprenait : un principal, un sous-principal, trois professeurs de philosophie, deux de rhétorique, cinq régents, un nombre convenable de sous-maîtres. Le décret ouvrait les portes de l'école aux fils d'officiers blessés à la guerre, aux fils non nobles des échevins de Paris et de Lyon. Ce sont des privilégiés fut successivement élargi par Louis XVI, par la République et par l'Empire; on en vint à reconnaître que le libre et gratuit accès des classes du collége accordé à tous les élèves sans distinction mettrait une foule d'externes à même de profiter des bons maîtres que y professent et d'inspirer aux pensionnaires une salutaire émulation. L'abbé Donjon, placé à la tête de l'établissement, lui rendit son premier éclat, et, pendant douze ans, maîtres et élèves illustrèrent l'école. Parmi les professeurs, il faut citer l'éloquent Pechméja, l'abbé Cosson, Poirion, le théologien Lambert, l'abbé Jacquemard. Des citoyens illustres sortis des bancs de l'école à cette période, le plus ancien et le plus glorieux fut La Tour-d'Auvergne; puis viennent des officiers distingués du génie, Riom Montalembert, officier de marine; le poëte Alexis d'Héral, le général Dupont d'Aubevoye, le général Hédouville, du Petit-Thouars, le héros d'Aboukir.

Cette ère de prospérité n'eut pas une longue durée. Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre sous Louis XVI, bouleversa l'œuvre que l'on croyait solidement établie, et bientôt arriva une décision ministérielle licenciant l'École militaire de Paris et son annexe de La Flèche, et disséminant les élèves dans douze petites écoles militaires. Cette mesure, exécutée sans ménagement pour les maîtres comme pour les élèves, souleva une foule de protestations. Le collége était à peine évacué, que Louis XVI, pour répondre au vœu général, rendait, le 20 mai 1776, un édit qui rétablissait l'institution sur de nouvelles bases et en confiait l'administration à la congrégation de la doctrine chrétienne. Les Pères de cette compagnie s'engageaient à établir et à diriger un pensionnat militaire à côté d'une école ecclésiastique. Mais, aux approches de la Révolution, ce collége déclina, et il restait à peine cent élèves, quand, au mois d'avril 1793, le Prytanée fut supprimé. Ce n'était plus dans les écoles militaires que l'on choisissait les officiers...; le champ de bataille les improvisait. Parmi les élèves dispersés, on en voit plusieurs figurer, le 8 juin 1794, à l'École de Mars, dans la plaine des Sablons; d'autres sont devenus célèbres à divers titres : ainsi, Clarke, devenu duc de Feltre; Nompère de Champagny, duc de Cadore; Bertrand, compagnon fidèle de l'empereur; Bourmont, plus célèbre par sa trahison que par ses talents militaires, enfin les frères Chappe, inventeurs de la télégraphie aérienne.

La Convention détourna La Flèche du but de sa fondation; elle s'empara des bâtiments dans lesquels elle logea le général commandant la place, le commissaire des guerres et l'autres fonctionnaires publics. Il y eut un hôpital, une maison de convalescence. Cependant, l'administration municipale voyait avec peine les études tombées entièrement en décadence; elle s'adressa aux administrateurs départementaux qui, autorisèrent la ville de La Flèche à ouvrir un pensionnat dans les bâtiments du collége, au moment où l'un des administrateurs du district inistrait déjà pour mettre le tout en vente. Les cours furent promptement rétablis au moyen de professeurs ayant jadis appartenu au collége et d'anciens élèves de la maison. Sur un rapport de Chaptal, le premier consul avait organisé quatre collèges, sous le nom de Prytanées français : à Paris, à Fontainebleau, à Saint-Cyr et à Saint-Germain. Plus tard, Bruxelles et Turin furent dotés d'écoles semblables. En 1808, le Prytanée de Saint-Cyr fut transféré à La Flèche, et les études qu'on y faisait eurent des résultats satisfaisants; cependant, on est obligé bientôt de nouveau pas grâce devant le gouvernement de Louis XVIII, qui le rétablit sur l'ancien pied, savoir, comme école préparatoire à l'École militaire de Paris. Les élèves pouvaient être admis à La Flèche dès l'âge de huit ans; ils y restaient jusqu'à quinze et passaient alors à l'École de Saint-Cyr ou à l'École navale pour leurs études. Nul ne devait être admis à Saint-Cyr s'il n'avait d'abord été élève de La Flèche. Parmi les candidats, la préférence devait être donnée à ceux dont le père aurait été tué sur le champ de bataille ou serait mort de ses blessures.

L'École de La Flèche, ainsi réorganisée, ne survécut pas à la Restauration, et le décret qui la supprimait partait le 10 novembre 1830. Cette période de 1814 à 1830 a fourni un grand nombre d'hommes remarquables, parmi lesquels nous citerons : MM. Bedeau, Uhrich, Mayron, d'Aurelles de Paladines, Jamin, de Crény, Mansion, Grésy, de Linières, d'Exéa, Genestet de Pimbol, Dubucois, Damesme, Billon, Froment-Coste, de Giraux.

L'arrêt qui avait frappé l'École de La Flèche n'était pas sans appel. Bien que le maréchal Gérard, ministre de la guerre, fut loin de se montrer favorable à cette institution, une décision royale du 21 février 1831 ordonna la formation d'un collége royal militaire dont l'organisation fut définitivement réglée le 12 avril suivant. L'unité de commandement présida à cette mesure. Un général ou un colonel commandait en chef, et la direction des études appartenait à l'officier supérieur commandant en second. Lors des événements de Février 1848, le collége militaire, maintenu par le gouvernement provisoire, se hâta de reprendre son titre de Collége national.

Le 1er janvier 1853, le collége national de La Flèche s'appela de nouveau Prytanée militaire. Nous allons citer les dispositions les plus importantes du décret qui régit encore aujourd'hui cet établissement. L'objet de l'institution de l'École est de récompenser les services rendus à l'État par les officiers de terre et de mer, en donnant à leurs fils, indépendamment de l'éducation militaire, une instruction littéraire et scientifique assez étendue pour leur permettre d'obtenir le diplôme de bachelier ès sciences, et plus spécialement de se présenter avec succès aux concours d'admission à l'École polytechnique et à l'École de Saint-Cyr. On admet 300 boursiers, 100 demi-boursiers. Les premiers sont choisis de préférence parmi les orphelins ou fils d'un père amputé. Les enfants sont admis à dix ans accomplis s'ils ne doivent pas atteindre quatorze ans au 1er octobre de l'année suivante. Les programmes des connaissances exigées varient d'après l'âge des candidats. Le personnel militaire du Prytanée est le suivant : un commandant en premier, qui peut être ou un officier général de la 1re section du cadre de l'état-major général, ou un colonel en activité de service; un officier supérieur du grade de lieutenant-colonel ou de chef de bataillon, chargé du commandement en second; un quartier-maître, trois lieutenants ou sous-lieutenants, dont un chargé de diriger les exercices gymnastiques; un certain nombre de sous-officiers, déterminé suivant les besoins du service.

L'enseignement pour la partie littéraire est conforme au plan d'études de l'Université. L'enseignement scientifique, commençant à partir de la troisième, se termine par un enseignement complémentaire. Les cours institués sont, par conséquent : 1° un cours complet d'humanités, y compris la rhétorique; 2° un cours d'histoire et de géographie; 3° un cours de langue allemande; 4° un cours de mathématiques; 5° un cours de sciences physiques; 6° un cours d'histoire naturelle; 7° un cours de dessin de la figure; 8° un cours de dessin linéaire. Les élèves pratiquent, en outre, les exercices militaires et la gymnastique. Indiquons pour mémoire l'existence d'un conseil d'instruction appelé à proposer les améliorations que nécessite l'intérêt des études, et d'un conseil de discipline pour les mesures nécessaires au maintien de l'ordre. Le service du culte et le service de santé sont analogues à ceux des lycées. Un conseil d'administration, sous le contrôle de l'intendance militaire, dirige l'emploi des fonds. D'après le décret, le ministre de la guerre peut désigner un ou deux inspecteurs civils, choisis parmi les hommes qui ont suivi la carrière de l'enseignement, pour inspecter au Prytanée les études littéraires et les études scientifiques. Un général inspecteur examine les différentes parties du service et fait les propositions pour l'avancement des fonctionnaires. Enfin, le décret porte que les élèves du Prytanée qui concourent pour l'École spéciale de Saint-Cyr sont, à titre de faveur particulière, avancés de quinze rangs sur la liste d'admissibilité.

Avant de finir, jetons un coup d'œil sur le fonctionnement intime du Prytanée. Nous allons le faire aussi brièvement que possible. Les élèves sont divisés en 3 bataillons : le 1er renferme les élèves de rhétorique et de seconde et comprend 4 compagnies; dans le 2e bataillon sont les élèves de troisième, de quatrième et une section de la cinquième; enfin, le 3e bataillon est constitué par le reste des élèves. Le 2e bataillon a 3 compagnies, le 3e en a 6. Les maîtres répétiteurs ne sont pas militaires et n'ont la surveillance des élèves que pendant les études, excepté dans le 3e bataillon, soumis au régime civil pour la discipline. Hors des classes et des études, ce sont les adjudants qui sont chargés de la surveillance générale dans les récréations, etc.

Jusqu'en 1859, tout le Prytanée était soumis à la discipline militaire. Ce régime, un peu rigoureux parfois, a été modifié pour le 3e bataillon, où sont les plus jeunes enfants. On conserve pour eux le régime des lycées, dans le désir de leur donner un peu plus de douceur. Quand la famille vient s'abattre sur Nîmes, le prélat semblait se multiplier dans son héroïque charité. Comme on lui représentait qu'il fallait mettre des bornes à cette ardeur pour le bien d'autrui, il répondit doucement : « Peut-être dites-vous vrai; mais suis-je évêque pour rien? »

Telle est l'opinion des panégyristes de Fléchier. Nous avons le regret de ne pas la partager entièrement, et le lecteur comprendra notre réserve quand il aura examiné, d'après ses œuvres mêmes que nous analysons plus loin, le caractère de l'évêque de Nîmes.

Malgré tous les travaux de son épiscopat, Fléchier trouvait encore le moyen de s'occuper de littérature. L'académie de Nîmes prit une importance considérable sous sa direction. Entouré de ses amis, il discutait des questions de goût, animait ces réunions par son esprit d'un conseil d'instruction appelé à proposer les améliorations que nécessite l'intérêt des études, et d'un conseil de discipline pour les mesures nécessaires au maintien de l'ordre. Le service du culte et le service de santé sont analogues à ceux des lycées. Un conseil d'administration, sous le contrôle de l'intendance militaire, dirige l'emploi des fonds. D'après le décret, le ministre de la guerre peut désigner un ou deux inspecteurs civils, choisis parmi les hommes qui ont suivi la carrière de l'enseignement, pour inspecter au Prytanée les études littéraires et les études scientifiques. Un général inspecteur examine les différentes parties du service et fait les propositions pour l'avancement des fonctionnaires. Enfin, le décret porte que les élèves du Prytanée qui concourent pour l'École spéciale de Saint-Cyr sont, à titre de faveur particulière, avancés de quinze rangs sur la liste d'admissibilité.

Avant de finir, jetons un coup d'œil sur le fonctionnement intime du Prytanée. Nous allons le faire aussi brièvement que possible. Les élèves sont divisés en 3 bataillons : le 1er renferme les élèves de rhétorique et de seconde et comprend 4 compagnies; dans le 2e bataillon sont les élèves de troisième, de quatrième et une section de la cinquième; enfin, le 3e bataillon est constitué par le reste des élèves. Le 2e bataillon a 3 compagnies, le 3e en a 6. Les maîtres répétiteurs ne sont pas militaires et n'ont la surveillance des élèves que pendant les études, excepté dans le 3e bataillon, soumis au régime civil pour la discipline. Hors des classes et des études, ce sont les adjudants qui sont chargés de la surveillance générale dans les récréations, etc.

Jusqu'en 1859, tout le Prytanée était soumis à la discipline militaire. Ce régime, un peu rigoureux parfois, a été modifié pour le 3e bataillon, où sont les plus jeunes enfants. On conserve pour eux le régime des lycées, dans le désir de leur donner un peu plus de douceur. Quand la famille vient s'abattre sur Nîmes, le prélat semblait se multiplier dans son héroïque charité. Comme on lui représentait qu'il fallait mettre des bornes à cette ardeur pour le bien d'autrui, il répondit doucement : « Peut-être dites-vous vrai; mais suis-je évêque pour rien? »

Telle est l'opinion des panégyristes de Fléchier. Nous avons le regret de ne pas la partager entièrement, et le lecteur comprendra notre réserve quand il aura examiné, d'après ses œuvres mêmes que nous analysons plus loin, le caractère de l'évêque de Nîmes.

Malgré tous les travaux de son épiscopat, Fléchier trouvait encore le moyen de s'occuper de littérature. L'académie de Nîmes prit une importance considérable sous sa direction. Entouré de ses amis, il discutait des questions de goût, animait ces réunions par son esprit pénétrant. Sa santé s'était usée au milieu de tant de difficultés. La mort d'un de ses plus chers amis vint lui porter un coup funeste qui ébranla même sa raison. Faut-il rapporter l'histoire de ce rêve singulier qui hâta peut-être son dernier jour?

L'abbé Ménard, prieur d'Aubert, pieux et savant ecclésiastique, pour qui Fléchier avait une estime particulière, était mort depuis quelque temps. Fléchier rêva que cet ami était au bord d'une rivière qu'il venait de traverser, l'appelant et l'invitant à la traverser comme lui, et qu'à cette invitation il avait passé la rivière. Ils s'étaient embrassés. L'évêque, frappé de ce songe, fit venir un soulpteur de Montpellier, et lui demanda son portrait en buste, pour être placé sur son tombeau. Le sculpteur, étonné, promit de venir sans retard. Quelques jours après, comme Fléchier lui faisait un reproche d'avoir manqué à sa promesse, l'artiste dit que les deux neveux de Monseigneur, ayant su de quoi il s'agissait, l'avaient prié de ne rien faire. L'évêque sourit. « Mes neveux sont de bons enfants, dit-il, mais allez toujours votre chemin. » Puis, choisissant le plus simple des modèles : « Mettez la main à l'œuvre, ajouta-t-il, le temps presse. »

Il avait assisté, selon sa coutume, en 1710, aux états de Languedoc et avait déployé son zèle habituel pour le service du roi. Le 6 février, jour de la clôture, il se sentit défaillir. La fièvre le prit; peu de jours après il expira (16 février 1710). Par son testament, il léguait toute sa fortune aux hospices de Nîmes.

L'œuvre capitale de Fléchier est son recueil d'*Oraisons funèbres*, qui comprend huit morceaux de ce genre. Les principales sont celles du duc d'Aiguillon, de Turenne, de Lamoignon, de Marie-Thérèse et du P. Le Tellier. Dans ces morceaux d'éloquence, Fléchier n'a pas la force sublime de Bossuet et le raisonnement inexorable de Bourdaloue, mais il a tout-à-fait quelque chose de plus sympathique. Bossuet nous effraye, Bourdaloue nous convainc, Fléchier nous charme. Celle de ses oraisons qui eut le plus de retentissement est sans contredit celle de Turenne. Il entrait en concurrence avec l'évêque de Tulle, Mascaron, pour qui Mme de Sévigné montre tant de complaisance. « Est-il possible, dinait-elle en parlant de Fléchier, qu'il puisse contester à M. de Tulle? » Fléchier contesta, et son triomphe fut complet, si complet même, que Mme de Sévigné fut obligée d'écrire cette retractation : « J'en demande mille et mille pardons à M. de Tulle, mais il me semble que celle-ci est au-dessus de la sienne. Je la trouve plus également soutenue. »

Mentionnons encore 3 vol. de *Panégyriques des saints* et 3 vol. de *Sermons*, la *Vie de Théodose le Grand*, composée pour l'instruction du dauphin, livre agréable, mais où la vérité historique n'est pas toujours respectée. Fléchier avait fait de Théodose un modèle qu'il proposait au jeune prince, et ce modèle devait être nécessairement sans défauts. Même inexactitude dans l'*Histoire du cardinal Ximénès*, où nous voyons le portrait d'un saint mis à la place d'un homme politique. L'abbé Marsollier a mieux fait. Quant à l'*Histoire du cardinal Commendon*, ce n'est qu'une traduction du latin de Gratiani. L'histoire n'a pas réussi à Fléchier. Ses pensées lattes ont été réunies en un volume, ainsi que ses *Lettres choisies sur divers sujets*.

Les œuvres complètes de Fléchier ont été imprimées à Nîmes (1782, 10 vol. in-8°). On y trouve une *Relation des troubles des Cévennes* et quatre lettres sur le *Quiétisme*. Plus tard, on publia une correspondance galante de Fléchier avec Mlle de Lavigne. Nous avons parlé des *Grands jours d'Auvergne*, œuvre de la jeunesse de Fléchier. On a aussi attribué à l'évêque de Nîmes un *Recueil des antiquités de la province du Languedoc* (6 vol. in-fol.), resté manuscrit. Le manuscrit porte la date de 1627, et par conséquent est antérieur à la naissance de Fléchier. M. Pahre, de Narbonne, a fait paraître les *Œuvres complètes de Fléchier*, avec une notice sur la vie et les ouvrages de ce célèbre orateur (Paris, 1825, 10 vol. in-8°).

De nos jours, le talent de Fléchier a été contesté. Après avoir été proclamé l'égal de Bossuet, ce qui était trop, il n'a plus été regardé que comme un rhéteur, ce qu'il n'est pas assez. Fléchier a donné prise à cette appréciation par la recherche de son style, qu'il ciselait et taillait à mille facettes; mais il reste néanmoins un écrivain habile et ingénieux, qui a seulement un peu trop sacrifié au culte de l'antithèse et de la sonorité oratoire. Son art est un art de décadence, qui produit un singulier effet au milieu des grandes œuvres, si pures de lignes, de son siècle. L'école actuelle des stylistes, Sainte-Beuve en tête, ne pouvait se dispenser de le remettre en honneur; aussi a-t-on édité avec grand soin les *Grands jours d'Auvergne* et les *Lettres à Mlle de Lavigne*. Une petite pointe de scandale perce naturellement dans cette dernière publication, fort amusante à parcourir; ces lettres, qui datent de la jeunesse de Fléchier, jeunesse dissipée comme celle des abbés de cour de son temps, sont de parfaits modèles de la langue des précieuses.

Fléchier (LETTRES DE FEU M.) [Paris, 1712, 2 vol. in-12]. Ces deux volumes contiennent, outre la correspondance de Fléchier, une re-

lation de ce qui s'est passé dans les assemblées des fanatiques du Vivarais et des réflexions sur le caractère des hommes. Nous laisserons de côté tout ce qui touche aux fariboles pour ne nous occuper que de la correspondance.

On connaît le style de Fléchier. Clair, incisif, spirituel, il manque de passion, de chaleur, de flamme. Ce qui fait défaut, c'est le cœur. Il y a, dans cette longue correspondance, beaucoup de lettres de condoléance; il est rare d'y rencontrer un élan parti de l'âme, un accent de sensibilité vraie, d'émotion profonde. Cela seul suffirait à révéler chez l'auteur une sécheresse bien voisine de l'égoïsme. Et que doit-on penser, lorsqu'on rencontre sous sa plume des avoux comme celui-ci : « Je ne conseillerai jamais à un homme de se marier; je ne lui conseillerai aussi jamais de se faire un ami. Il n'y a guère moins d'engagement avec l'un qu'avec l'autre, et l'obligation de partager les peines, les disgrâces et les afflictions avec tous les deux est égale. *On a assez de ses chagrins sans en chercher ailleurs et de nouveaux.* » Cette phrase, nous semble-t-il, est toute une révélation; elle met à nu un caractère.

Ce qui lui manque du côté de la sensibilité, Fléchier cherche à le rattraper du côté de l'esprit, et alors il tombe plus d'une fois dans le *précieux*. Ainsi ce compliment à un ami qu'il n'a pas trouvé chez lui : « Je vous écris de votre cabinet et peut-être de votre plume; combien en sortirait-il de jolies choses si elle était conduite par votre main! et vous verrez que la mienne n'en saura pas tirer un simple remercîment de toutes les honnêtetés que je viens de recevoir chez vous. Si elle ne sait pas exprimer une fort grande reconnaissance, elle ne sera pas l'interprète de mon cœur. » Et l'on pourrait citer vingt autres endroits semblables.

Mais où cette correspondance devient intéressante, c'est dans les affaires des protestants. Il est bien entendu que nous avons dans nos lettres de Fléchier un témoin prévenu; mais, de ses récits mêmes, il ressort des faits accablants pour le clergé catholique. Quand nous disons *nos* Fléchier est prévenu, nous n'exagérons rien sans preuve. Il l'est à tel point, qu'il suffit d'avoir été l'adversaire des prétendus réformés pour mériter sa bienveillance. « Celui qui aura l'honneur de vous demander votre protection, écrit-il à Mme la présidente Druillet, est de sa profession maître d'école. Il n'est pas autrement savant, mais il s'est trouvé brave. Il a défendu plus d'une fois de la cloche de son village contre une troupe de fanatiques; il a poursuivi et battu ces gens-là en plusieurs rencontres; il en a tant tué, qu'un meurtre s'étant fait dans sa paroisse, on a voulu croire que c'était lui qui l'avait fait. On l'a arrêté, mis en justice, absous, et déclaré innocent par le présidial. Il s'agit d'être innocent au parlement. »

Nous allons voir maintenant la douceur de Fléchier vis-à-vis des protestants. Le 4 juin 1699, il rend compte au marquis de Châteauneuf de l'état de son diocèse. « Quoique dans l'avis que l'on me fit l'honneur de me demander, j'eusse cru qu'un peu de sévérité, ou pour mieux dire d'autorité, était nécessaire dans la disposition où je voyais les esprits, j'ai pourtant loué la bonté et la sagesse du roi; je n'ai pas eu de peine à soi-même à commencer aux voies de douceur auxquelles il s'est déterminé par lui-même et que j'ai toujours suivies à l'égard des nouveaux convertis par devoir et par inclination. » Cependant Fléchier reconnaître de la résistance, et toujours avec la même douceur : « Si les parents ne sont rendus responsables de leurs enfants et qu'ils ne soient punis en cette occasion, ils deviendront plus hardis à les éloigner de toutes les pratiques de l'Église. » Les nouveaux convertis ne veulent pas recevoir les sacrements de l'Église à l'heure de la mort; on les poursuit : « Il y a dix ou douze affaires de cette nature prêtes à juger, mais les procédures sont longues; il faut avoir recours au parlement, et le mal croît et se multiplie avant qu'on y ait apporté le remède, qui sont le châtiment et l'exemple qu'on veut en faire. » Cependant « la moisson se mûrit et fait peu de progrès. Les gentilshommes ne vont presque pas à l'église : « Le roi, dans ses instructions, condamne tous ces gens-là, et je ne sais pourquoi on commence tout cela subsiste, sans être puni ou corrigé... » Et il ajoute aussitôt : « A Dieu ne plaise que je veuille attirer des peines sur qui que ce soit! la douceur et la charité doivent adoucir notre zèle. » Ce qui ne l'empêche pas d'applaudir à toutes les mesures rigoureuses dirigées contre les protestants : « Ils croient même, le dimanche des Rameaux, tenir une assemblée dans un moulin, sans aucune précaution, à la porte de la ville; et dans le temps que nous chantions vêpres, chanter leurs psaumes et faire leur prêche. » N'est-ce pas le comble de l'insolence? « M. le maréchal sortit de sa maison, assemble quelques troupes, fit passer au fil de l'épée hommes et femmes qui composaient cette assemblée, au nombre de plus de cinquante personnes, et réduire en cendre la maison où elle se tenait. *Cet exemple était nécessaire pour arrêter l'orgueil de ce peuple.* Mais le cœur d'un évêque est bien touché et ses entrailles bien émues, quand il voit, d'un côté, verser le sang des catholiques, et, de l'autre, celui des *méchants*, qui, tout méchants qu'ils sont, font une partie de son troupeau. » Ces décla-